Adresses

Boulevard du Château 12 7800 ATH 90 068 26 88 85 Rue de Caraman, 13 7300 Boussu © 065 76 61 40

78 0477 80 11 49

⁴ secps@itcb.be

SITE: www.eps-boussu-ath.be

FB : Aumôniers du Travail de Boussu PromSoc

Direction

Monsieur Pierre COQUELET

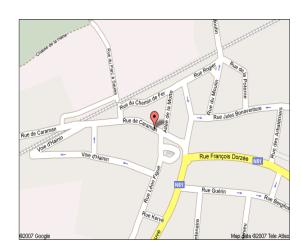
Nos bureaux sont ouverts:

Du lundi au vendredi de 13h00 à 20h30.

Inscriptions

Dès le 29 Aout à Boussu (du lundi au vendredi 14h—20h) Le 28 Aout (14h—20h) et à partir du 3 septembre à Ath (du lundi au jeudi 17h—20h30)

Plan d'accès





Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale - BOUSSU



UNITE DE FORMATION : POSTPRODUCTION DE LA PHOTOGRAPHIE

L'étudiant sera capable :

À partir de fichiers et de négatifs :

- D'importer les négatifs à l'aide d'un scanner;
- De développer en argentique;
- D'importer et d 'archiver ses fichiers natifs : de les renommer, convertir, sauvegarder à long terme;
- De retoucher des images : ajouter la colorimétrie, luminosité, contraste, netteté, saturation, point blanc, point noir,...;

A partir de fichiers destinés à la diffusion:

- De calibrer la chaine graphique, d'identifier et d'importer les profils colorimétriques;
- D'utiliser le matériel de tirage et d'impression;
- De présenter sa production dans une forme répondant à ses choix esthétiques.

Conditions d'admission

Certificat Deuxième Degré (C2D) ou équivalent

<u>OU</u>

passer un test d'admission au secrétariat.

Droits d'inscription:

82,80 €

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'AVIQ, les bénéficiaires du CPAS, les enseignants sous certaines conditions.

Horaire des cours

160 périodes

Le mercredi du 12/09/2018 au 12/06/2019 + le 07/01, 04/02, 11/03, 01/04, 29/04, 06/05 et 03/06

de 17h30 à 20h50

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Remplir une <u>fiche d'inscription</u> au secrétariat.
- ✓ Fournir ma <u>carte d'identité</u> pour photocopie.
- ✓ Remettre mon <u>diplôme</u> le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...)
 <u>ou</u> remettre l'<u>attestation de l'unité de formation précédente</u>
 <u>ou</u> réussir un <u>test d'admission pour entrer en formation</u>.
- ✓ Payer les <u>droits d'inscription</u> en fonction de votre statut.
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement.
- ✓ Autres démarches :

Je suis demandeur d'emploi :

-> je remets mon numéro d'inscription du Forem.

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> je le signale au secrétariat et je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration.

Je suis inscrit auprès de l'AVIQ:

--> je remets une attestation obtenue auprès de l'AVIQ.

J'ai moins de 18ans:

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription

Je suis professeur :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon employeur ainsi que la fiche adequate.

Une attention toute particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement et les conseils des études mettent tout en œuvre pour essayer de rendre l'apprentissage accessible à tous.

Personne de référence à contacter: Mme MORUE Mélissa